



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/05/14

Reçu en Préfecture le : 02/06/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 mai 2014
D - 2014/282

Aujourd'hui 26 mai 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET,
Mr Y. DAVID (présent à partir de 16h20), Mme N. DELATTRE (présente à partir de 17h05), Mr N. BRUGERE (présent jusqu'à 16h45)

Excusés :

Monsieur Josy REIFFERS, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Jacques COLOMBIER

Acquisition de papier et d'enveloppes pour les services et établissements de la Ville de Bordeaux et du CCAS. Signature des Marchés

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le fonctionnement des l'ensemble des services de la Ville et du CCAS, ainsi que celui du service reprographie, impliquent l'acquisition de papiers et d'enveloppes de différentes qualités.

Les marchés en cours arrivent à échéance fin 2014 et la Ville de bordeaux a constitué par délibération n° 2014/59 du lundi 27 janvier 2014 un groupement de commande avec le CCAS afin de mutualiser la fourniture la fourniture des papiers et enveloppes.

La Ville de Bordeaux est engagée depuis plusieurs années dans une politique volontaire et ambitieuse de développement durable. Le chantier de rationalisation des moyens d'impressions avec la disparition progressive des imprimantes individuelles au profit de copieurs multifonctions et la valorisation du service reprographie se traduisent par la réduction des coûts d'impression et la maîtrise des consommations de papier.

Pour information, la consommation en 2013 a été de 16160 ramettes A4, 535 ramettes A3 et de 625250 enveloppes, soit en moyenne moins 11% par rapport à 2012.

C'est dans ce contexte et sur la base du dossier de consultation préparé par la Direction Générale de l'Innovation Numérique et des Systèmes d'Information et la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique qu'un appel d'offres ouvert a été réalisé afin d'assurer la fourniture de ces éléments. Il comporte deux lots :

Lot n° 1 : fourniture de papier (fourniture de papier blanc et de papier couleur),

Lot n° 2 : fournitures d'enveloppes avec ou sans impression.

Ces marchés à bons de commande sans minimum ni maximum sont conclus pour une période initiale de 1 an à compter du 15 juin 2014 et pourront être reconduits tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier :

Lot n°1 l'offre de la Société INAPA

La dépense est estimée pour la Mairie et le CCAS à 115 000 €

Lot n°2 l'offre de la Société ENVEL IMPRIM

La dépense est estimée pour la Mairie et le CCAS à 35 000 €

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours et suivants rubriques 020-321, article 6064.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 mai 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE